



GESTIONNAIRE DES RELATIONS PARTENARIALES DE PROXIMITÉ, VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC L'AVIQ

QUI SONT-ILS ?

Une équipe facilitant la **communication** entre l'**AVIQ** et ses **bureaux régionaux**, d'une part, et les **autorités locales, provinciales** ainsi que les **partenaires locaux**, de l'autre.

Leur rôle est d'aider à **résoudre** les **problèmes des citoyens** dans les domaines relevant des compétences de l'AVIQ, notamment lors de situations de crise.

LEURS OBJECTIFS

- ➔ Développer et maintenir le réseau local.
- ➔ Être le principal point de contact des partenaires locaux.
- ➔ Fournir une réponse coordonnée aux autorités locales sur toutes les questions liées à l'AVIQ.
- ➔ Servir d'intermédiaire entre les partenaires et l'Administration.
- ➔ Faire connaître aux partenaires toutes les possibilités offertes par l'Agence.
- ➔ Partager les bonnes pratiques.

POURQUOI LES CONTACTER ?

- ➔ Pour obtenir des informations sur les compétences de l'AVIQ, sur ses services ou solliciter une collaboration avec l'Agence.
- ➔ Pour bénéficier du soutien de l'Administration pour un projet existant ou en développement visant à répondre aux besoins des citoyens.
- ➔ Pour relayer des préoccupations à l'AVIQ.
- ➔ Pour être aidé à mobiliser des partenaires pour un projet ou un processus de concertation.
- ➔ Pour répondre aux questions des acteurs transfrontaliers.
- ➔ Pour inviter l'AVIQ à participer à des réunions communales ou d'organisations (CCPH, CLPS...).
- ➔ Pour travailler en collaboration avec les autorités communales au rôle des Handicontacts.
- ➔ Pour faciliter le partage de bonnes pratiques et de collaborations entre les communes et institutions.

COMMENT LES CONTACTER ?

GESTIONNAIRE.PROXIMITE@AVIQ.BE

Pour des partenariats **efficaces**
et une **proximité renforcée**,
contactez-nous dès aujourd'hui !

